

Pleudihen

Village



07/05/2021 n°2089

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 22/04 à la Salle des Fêtes. Les principales décisions prises sont les suivantes :

TRAVAUX – Facturation de la pose de buses par le SIVOM. Jean-François HULAUD, Adjoint aux Travaux et au SIVOM, a proposé la tarification au forfait de 25€ le mètre linéaire pour le busage d'entrée de champ pour un agriculteur et de 30€ le mètre linéaire pour un particulier le long de sa propriété.

TRAVAUX – Aménagement des rues de Plouzon et Théodore Botrel : la proposition de la société EVEN de Pleurtuit, d'un montant de 49.796,88 € TTC, a été retenue par le Conseil municipal pour la réalisation ces aménagements. Ce chantier sera réalisé dans le prolongement de celui de Dinan Agglomération pour le réseau d'eau potable.

FINANCES – Extension Maison de Santé Laënnec. Les élus ont retenu à l'unanimité l'offre du Crédit Mutuel de Bretagne pour le financement de l'extension de la Maison de Santé, au taux de 0.58%, pour une durée de 15 ans, pour un montant de 705.000€.

FINANCES/INFRASTRUCTURES – Travaux d'amélioration performance énergétique. Après avis de la Commission Travaux et sur proposition de Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, l'entreprise GLORIAN de Quévert a été choisie pour réaliser l'isolation et la toiture du Presbytère pour un montant de 51.739,82 € HT (3 abstentions), l'entreprise DURAND de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine pour l'isolation et la toiture de la Salle des Fêtes pour un montant de 119.806,86 € HT, et l'entreprise HILZINGER de Pleslin-Trigavou pour le changement des portes et fenêtres de l'Ecole publique pour un montant de 63.284,14 € HT. L'ensemble de l'opération représente un montant HT de 234.830,82 €, financé à 80% par une subvention dans le cadre du plan de relance Transition Écologique.

FINANCES/INFRASTRUCTURES – Subvention départementale pour le Skate-Park. Véronique MEHEUST, Adjointe et Conseillère départementale, indique que la Commune bénéficiera d'une subvention de 15.003 €, dans le cadre du 2^{ème} appel à projets du plan de relance du Département, pour la construction du skate-park. Avec les 49.997 € obtenus lors du 1^{er} appel pour la rénovation de commerces dans l'immeuble de centre-bourg, cela porte l'aide départementale à un montant de 65.000 €.

AFFAIRES GENERALES – Convention de lutte coordonnée contre le frelon asiatique. Didier JUIN, Adjoint, propose de reconduire la convention avec Dinan Agglomération pour la destruction de nids de frelons asiatiques (cf au verso). Les interventions sont financées à 50% par la commune et 50% par l'agglomération.

AFFAIRES GENERALES – Acquisition d'une parcelle à La Chapelle de Mordrec. Jean-François HULAUD indique que le propriétaire de la parcelle sur laquelle est située l'ancienne chapelle ne peut assurer son entretien. Or celle-ci risquant de se dégrader, il propose que la Commune s'en porte acquéreur, à l'euro symbolique (+ frais de notaires). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES – Restitution Travaux des étudiants École du Paysage de Blois. Michel PERRUSSEL et Pierre CHOUIN, Conseillers délégués, présentent ces travaux qui devaient répondre à 4 objectifs : permettre de faciliter la lecture des paysages, favoriser l'attractivité touristique en incluant dans cette dynamique le projet du Parc naturel régional de la Vallée de la Rance, participer à la lutte contre les risques, prendre en compte les milieux écologiques et leur biodiversité, acteurs des paysages.

CULTURE – Activités de l'ADVR en 2021. Jacques TERRIERE, Adjoint, a informé le Conseil municipal des activités de l'Association pour le Développement de la Vallée de la Rance qui organise chaque année la fête des Doris, « De Cale en Cale ». Elle se déroulera sur une journée, le samedi 28 juillet 2021, et ne pourra donner lieu à de grands rassemblements, mais prendra la forme d'une « course découverte ». Par ailleurs, l'ADVR va installer des panneaux d'identification des cales et des plages pour permettre aux usagers qui naviguent sur la Rance de se repérer.



Commémoration du 76^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale

Un hommage sera rendu **Samedi 8 mai 2021** aux morts pour la Patrie.

10h30 : Célébration à l'église
11h45 : Cérémonie au Monument (en petite délégation).

RMC
DECOUVERTE HD24

Vendredi 7 mai à 21h10
(TNT canal 24)

Documentaire sur le Maquis de Saint-Marcel (voir au verso)

CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE
02.96.88.20.55

Lundi	14h-18h00	
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs, boucherie-charcuterie, galettes, artisanat, fromages, produits laitiers fermiers...

11 MAI : ANIMATION MUSICALE

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. **Pharmacie :** 3237

Sage-femme ☎09.84.45.25.37

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires »

☎ 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance

☎02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence en mairie (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE ☎06.08.54.09.22

Solidarités Nouvelles face au chômage reçoit en mairie sur RDV chaque 2^{ème} mardi du mois. Inscription au 02.96.83.20.20

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : **mardi 11/05**

Dans le bourg : **tous les mardis.**



Ce documentaire inédit relate l'opération des SAS dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 et l'insurrection des partisans bretons autour de Saint-Marcel. Alors que le Débarquement du 6 juin est sur le point de débiter, les premiers hommes de cette opération titanesque ont déjà posé le pied sur le sol français dans la nuit qui précède. Ces combattants appartiennent au fameux Spécial Air Service britannique mais sont français. Ce sont les hommes du 2e Régiment de Chasseurs Parachutistes de la France Libre. Dans le petit village de Saint-Marcel, une ferme accueille de nombreux patriotes. Volontaires et prêts à en découdre, ils attendent depuis des mois le signal de l'insurrection. Parachutistes français et résistants vont alors s'organiser pour déstabiliser l'ennemi. Leurs multiples missions de sabotage auront pour objectif d'empêcher les renforts ennemis situés en Bretagne de rejoindre les côtes normandes.

Pour réaliser ce documentaire, l'équipe de production s'est notamment rendue à Plumelec où les parachutistes SAS, sous les ordres du lieutenant Marianne, furent largués quelques heures avant le débarquement allié. Parmi eux le Pleudihennais Emile Bouétard qui deviendra premier soldat français à mourir au cours de l'opération Overlord. Après le Halliguen, où est tombé le caporal Bouétard, l'équipe s'est rendue au château de Callac, qui fut l'un des points de ralliement des parachutistes français et qui abrita l'état-major du colonel Bourgoïn, au soir de la bataille de Saint-Marcel.



Cette émission sera diffusée sur RMC Découverte (canal 24 de la TNT) ce vendredi 7 mai à 21h10 (durée 1h10).

Sur notre site internet (pleudihen.fr), retrouvez l'histoire du Caporal Bouétard et des liens sur d'autres émissions consacrées aux SAS français.



MISE SOUS PLI - ÉLECTIONS

En tant que commune chef-lieu de canton, la **Commune de Lanvallay recrute des jeunes entre 18 et 25 ans pour assurer la mise sous pli des documents électoraux.**

Cette mission se déroulera le mardi 18 mai à la salle des fêtes de Lanvallay, de 08h30 à 18h30 (repas fourni). La rémunération sera fixée selon le SMIC horaire. Un protocole spécifique sera mis en place afin d'assurer la sécurité et la sérénité sanitaires de tous. Les candidatures sont à déposer à l'accueil de la mairie de Lanvallay ou par mail rh@lanvallay.fr



TRAVAUX de CONTROLE après mise en service de la VOIE FERROVIAIRE

TRAVAUX DE NUIT

Passage à niveau 151 (La Gare) :

fermeture les 10 et 11 mai, de 19h à 8h

Passage à niveau 147 (La Ville Hue/Carma) :

fermeture les 18 et 19 mai, de 19h à 8h

Passage à niveau 146 (Le Chemin Bleu) :

fermeture les 20 et 21 mai, de 19h à 8h



COUPURE d'ELECTRICITE pour TRAVAUX

Lundi 17 mai, de 13h15 à 17h00

La Préjentaïs, La Ville au Vif, Le Pont de Cieux, Carma, La Ville Hue, Le Courtil de La Préjentaïs, Le Vau Benoit, Le Clos Robert, La Chienne, Rue de Saint Malo.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dinan Agglomération et la commune vous accompagnent dans la lutte contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique sort de son hibernation. Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « *Vespa Velutina* », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles.



Frelon asiatique



Frelon européen

Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions plus impressionnantes, parfois à la cime d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres pour les personnes à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous conseillons de supprimer le nid vous-même.

Si vous découvrez un nid, signalez-le à la Mairie ou à Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et la commune les 50% restants.

Pour plus d'information, contactez la mairie au 02.96.83.20.20 ou Mme Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71



Association l'Herbu du Bas Champ
CONCOURS PHOTO

L'association mène des actions de restauration et de préservation de la biodiversité de l'Herbu.

C'est pour immortaliser, faire découvrir et partager cette nature sauvage, que l'association organise ce concours photo.

Adressez votre plus belle photo de l'herbu du Bas Champ, pour nous aider à valoriser la nature pleudihennaise et faire vivre ce site remarquable.

Votre photo est à envoyer par mail à herbudubaschamp@gmail.com **avant le 30 juin 2021** accompagnée des noms et prénoms du participants ainsi que la date de prise de la photo. La remise du prix aura lieu lors de l'assemblée générale de l'association. Le premier prix est un panier garni de produits pleudihennais.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ;

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.